



PYRÉNÉES-ORIENTALES

Son soin du visage annulé car elle a évoqué son cancer

pyrénées-orientales

Martial Mehr

pyrénées-orientales

Une patiente atteinte d'un cancer du sein, en cours de radiothérapie, a été confrontée à un refus catégorique de recevoir un simple soin du visage dans un spa de Perpignan, sous prétexte de principe de précaution. Un non-sens médical, réagissent des professionnels de santé.

C'est l'histoire d'une femme active en traitement d'un cancer et qui rêvait d'un massage. Une Perpignanaise qui souhaite garder l'anonymat mais qui a tenu à témoigner, poussée par des proches et notamment par le docteur Marie Perez-Siscar, présidente de Côte Thalasso à Banyuls, et du syndicat national des professionnels de la thalassothérapie. Car la scène qu'a vécue Isabelle, bien malgré elle, donne une idée des préjugés « mais aussi d'une certaine forme d'obscurantisme », comme le regrette le médecin. L'accusation choisie par la professionnelle de santé n'est pas un hasard. Elle est lourde de sens et de conséquences car elle définit ce que vivraient beaucoup de patients atteints de cancer, comme Isabelle.

Bouleversée

« C'était en février 2024, commence-t-elle à raconter. Je me lève un matin, le ciel était gris et le moral pas forcément au plus haut comme quand on suit un traitement de radiothérapie. Bref, comme on m'avait offert à Noël un bon cadeau pour un massage dans un spa sur Perpignan, l'idée d'un moment de détente tombait bien. Je téléphone donc pour réserver un soin du visage. On me propose un rendez-vous très vite, dans l'après-midi. Et on me suggère aussi gentiment de venir profiter des espaces bien-être, du hammam ou du sauna. Je réponds que je ne préfère pas car je suis en radiothérapie pour un cancer du sein et que c'est surtout pour le massage du visage que je viens. Tout est noté et la conversation s'arrête. Mais une heure après, je reçois un appel. Au bout du fil, une personne du spa m'indique qu'à cause de mon traitement contre le cancer, je ne pourrai pas bénéficier du soin du visage réservé et que mon rendez-vous est annulé. » Tout s'écroule sous ses pieds.

Bouleversée par ce qu'elle vient d'entendre, Isabelle explose car elle ne comprend pas pourquoi le spa refuse de l'accueillir, sans aucune raison médicale, mais seulement par « principe de précaution ».

S'ensuivent des échanges houleux. « Et pour finir, on me dit de revenir quand je serai en rémission ». Isabelle est encore sous le choc. « Il y en a marre d'entendre ça ! »

Atterrée par cette situation qui lui revient trop souvent aux oreilles, le docteur Perez-Siscar ne voulait pas laisser ce témoignage sans écho.

« Les différentes discussions et échanges vécus au quotidien m'ont interpellée en tant que médecin sur l'absurdité que vivent certaines patientes atteintes de cancer du sein ».

La professionnelle ne comprend pas cette discrimination. « Quels soins sont jugés adaptés ? Et si les patients atteints de cancer du sein sont rejetés, qui a le droit d'accéder à ces soins ? Et que dire des autres maladies souvent chroniques ainsi que certains handicaps ? » Pour Marie Perez-Siscar, l'enjeu va au-delà de cette histoire qui n'est apparemment pas un cas isolé.

Pas un cas isolé

« Alors que les services d'oncologie encouragent le bien-être comme un élément essentiel de la prise en charge globale de la maladie, trop de centres de bien-être continuent de

fermer leurs portes aux personnes souffrant de maladies graves. En période de lutte, prendre soin de son corps est aussi vital que la bataille elle-même. L'impact psychologique est aussi crucial que le traitement physique. Mais pour les patients atteints de cancer, c'est une double peine : refusés au moment où ils ont le plus besoin de soutien émotionnel et de réconfort. »

Dans le message que cherche à faire passer Isabelle en racontant son expérience, c'est surtout la violence du refus qui a bien du mal à cicatriser. D'autant que l'institut de soins ne justifie pas son refus pour des motifs sanitaires. « *Parce qu'il n'y en a pas. Et le patient a droit à*

des soins », fulmine Marie Perez-Siscar. Dans un centre de thalassothérapie ou un spa, il n'existe pas de protocole spécifique permettant une prise en charge spécifique. C'est d'ailleurs le patient qui décide s'il veut informer ou pas la structure qu'il est atteint d'un cancer mais rien ne l'y oblige. Mais il faut se mettre d'abord du côté du patient. En général, lui seul sait ce qui est bon et il ne va pas demander un massage à l'endroit où un organe est en traitement. C'est du bon sens mais malheureusement, ce bon sens n'est pas toujours partagé » .

Martial Mehr

Principe de précaution.



Les professionnels du bien-être pointés du doigt par une patiente atteinte d'un cancer. photo charles baron

■

